



Marine nationale : le fait nucléaire, dissuasion politique et actions militaires

Ogives nucléaires des missiles stratégiques et propulsion des sous-marins nucléaires d'attaque (SNA), des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) et du porte-avions nucléaire (PAN) *Charles-de-Gaulle* donnent une liberté d'action, avec des moyens militaires et techniques propres et leurs contraintes de sécurité.

Ces particularités ont fait l'objet de deux présentations à Paris à l'occasion du départ de la 500ème patrouille d'un SNLE le 11 octobre 2018. Le vice-amiral d'escadre Bernard-Antoine Morio de l'Isle, commandant les forces sous-marines et la Force océanique stratégique (FOST), et le commandant du SNLE *Le-Triomphant* se sont exprimés devant la presse le 12 octobre. Le vice-amiral Stanislas de la Motte, Autorité de coordination pour les affaires nucléaires, la prévention et la protection de l'environnement de 2016 à 2018, a exposé la situation au cours d'une conférence-débat organisée le 10 octobre par le Centre d'études stratégiques de la marine.

La capacité permanente de rétorsion. Entre le 21 mars 1972 et le 11 octobre 2018, les SNLE de la FOST ont assuré 37.240 jours de patrouille sous la mer pour dissuader toute agression d'origine étatique par la garantie de frappe en second. Les SNLE en service emportent le missile balistique stratégique M51 d'une portée supérieure à 6.000 km pour atteindre plus de 90 % des terres émergées avec une grande précision. La version M51.3, plus performante, sera livrée à partir de 2025. Le nombre de SNLE à la mer est passé de 3 en 1980, sur 5 en service, à 1 ou 2 en 2018 (4). Le départ en patrouille, toutes les sept semaines pour 70 jours, s'effectue en surface à partir de la rade de Brest, explique le vice-amiral d'escadre Morio de l'Isle (*photo*). Le chenal a été « blanchi » par des chasseurs de mines et un bateau remorqueur d'une antenne sonar de 1.000 m de long. Le transit en surface, très vulnérable, est protégé par des commandos puis par des patrouilleurs de haute mer. Pendant le trajet du SNLE en plongée jusqu'à sa zone de patrouille, la surveillance par satellite, les frégates de lutte anti-sous-marine et multi-missions ainsi qu'un SNA prennent la relève pour détecter tout type d'intrusion. Plus ses missiles portent loin, plus l'espace de déplacement d'un SNLE s'agrandit et plus son extrême discrétion renforce sa crédibilité. La FOST en compte quatre : le 1er en patrouille ; le 2ème en grand carénage, pour enlever la corrosion, recharger le réacteur tous les 120 mois et installer des nouveaux équipements afin d'en augmenter les performances ; le 3ème, presque à pleine capacité ; le 4ème, prêt à partir sur court préavis. En cas de crise, l'appareillage de ce dernier présente une signification politique. En outre, il permet de prendre le relai du SNLE en patrouille, qui serait contraint de faire surface en cas d'avarie ou d'évacuation sanitaire (15 en 54 ans).

L'autonomie des SNLE. En patrouille, le commandant assume la responsabilité de 115 personnes sur un sous-marin de 14.000 t dans un théâtre d'opération immense, complexe, hétérogène et variable, souligne le capitaine de vaisseau qui a conduit la 499ème patrouille à bord du *Triomphant*. Chaque SNLE compte deux équipages. La mission se prépare plusieurs mois à l'avance avec l'entraînement de l'équipage à terre et la mise en conditions du sous-marin et de son commandant. Ce dernier doit connaître l'environnement avec précision pour maîtriser la menace en déterminant un mode d'action pour conduire des manœuvres, réactivées périodiquement. Outre la complexité du submersible, il doit bien connaître, sélectionner et fidéliser un équipage très spécialisé. Dans sa zone de patrouille, il décide où il va et ne rend compte qu'au retour. Seul, il compte sur son savoir-faire pour maintenir son équipage en vigilance

permanente, en vue de pouvoir réagir et durer sur zone. Parfois, il doit pouvoir répondre aux questions du médecin du bord, compétent pour certains actes chirurgicaux et assisté de deux infirmiers anesthésistes (110 anesthésies en 54 ans).

Les SNA et le PAN. En France, tout commandant de SNLE a, au préalable, exercé ses fonctions sur un SNA, rappelle le vice-amiral de la Motte. Le déplacement en plongée passera de 2.670 t pour les sous-marins de la classe *Rubis* à 5.300 t pour ceux de la prochaine génération de la classe *Suffren* (programme « barracuda »). La petite taille des SNA français améliore leur discrétion acoustique. Le SNA contribue à la dissuasion nucléaire par l'acquisition du savoir-faire tactique, le soutien des SNLE (entraînement et sûreté) et l'occupation de la mer. Il participe aux missions d'anticipation et de prévention par son prépositionnement et la collecte de renseignement. Capable d'intervenir contre des objectifs terrestres, il contrôle les menaces navales de façon directe (nageurs de combat) ou indirecte pour l'éclairage d'une force (opération « Harmattan » en Libye, 2011). En outre, le *Suffren* sera équipé du missile de croisière naval pour la frappe dans la profondeur. Sa zone de patrouille inclura le Golfe arabo-persique et la Corne de l'Afrique, contre seulement cette dernière aujourd'hui pour le *Rubis*, ou toute l'Asie/mer de Chine contre uniquement l'Asie du Sud-Est pour le *Rubis*. Le SNA intervient en coopération avec le groupe aéronaval. Grâce à sa chaufferie nucléaire peu encombrante, le *Charles-de-Gaulle* dispose de plus de place pour les munitions, de hauteur pour le hangar aviation et de souplesse d'emploi pour les Rafale, en raison de l'absence de cheminée sur le pont. Le Rafale peut, le cas échéant, emporter l'arme nucléaire.

Le « tout nucléaire ». La Marine continuera de mettre en œuvre 4 SNLE, 6 SNA et un porte-avions disposant d'une grande densité énergétique par rapport à la propulsion classique. L'énergie nucléaire leur permet à tous de se déplacer loin et vite et aux sous-marins de se protéger et de se cacher. Enfin, elle assure à tous fiabilité et capacité de durer sur un théâtre.

Loïc Salmon

Les mises en service progressives des SNA de nouvelle génération se sont échelonnées entre 2004 et 2012 pour les Marines américaine, chinoise, britannique et russe. La Marine française disposera de son premier SNA du programme barracuda à partir de 2019. De nouveaux SNLE auront été

déployés entre 2008 et 2032 : 3 de la classe Jin sur 5 prévus pour la Chine à partir de la base de Yalong ; 3 Borey (8 prévus) pour la Russie, bases du Nord et du Pacifique ; 1 Arihant (2 prévus) pour l'Inde ; 3 ou 4 Successor pour la Grande-Bretagne, base de Faslane (Ecosse) ; 12 SSBNX pour les Etats-Unis, base de Bangor/Kings Bay, (Pacifique) ; 4 SN3G prévus pour la France, base de l'Île longue (Atlantique). Ces SNLE seront équipés de nouveaux missiles mer-sol balistiques stratégiques d'ici à 2030. La France a modernisé la composante aérienne de sa dissuasion en 2010 avec le missile ASMPA (air-sol moyenne portée amélioré). Les Etats-Unis, la Russie et la Chine feront fait de même d'ici à 2025. La Grande-Bretagne et l'Inde n'en disposent pas. La Russie, la Chine et l'Inde modernisé la composante terrestre de leur dissuasion en 2018-2019. Les Etats-Unis feront de même d'ici à 2030. La France et la Grande-Bretagne n'en disposent pas.

Dissuasion nucléaire : modernisation de la composante aéroportée

Dissuasion : nécessité de la modernisation des forces nucléaires françaises